

non pour avoir vengeance des *Orangemen*, mais pour protéger MM. Scott, Barcelo et Dumouchel qui, depuis le commencement de l'élection, avaient eu le courage pour soutenir la bonne cause, de tenir le poll, malgré toutes les insultes et les outrages dont on les abreuvait. Ils y arrivèrent donc paisiblement et sans aucuns bâtons.

Les partisans de St. André, voyant une force capable de leur résister et s'apercevant que parmi les Canadiens, il y avait un bon nombre d'Irlandais catholiques qui, mieux instruits que les premiers dans la tactique des élections, sauraient bien se défendre, s'ils étaient attaqués ; feignirent la modération et engagèrent leur honneur qu'il n'y aurait aucun trouble de leur part. Ils laissèrent même entrer les Irlandais pour donner leur voix, sans leur faire le moindre mal. On les crut malheureusement sur leur parole et d'après les apparences, sans se douter du *guet à pens* qu'ils préparaient et du massacre qu'ils projetaient de faire des Canadiens, dont une partie s'en était déjà allée avec leurs amis Irlandais.

A l'ajournement du poll, il y eut une longue discussion, car l'officier rapporteur qui était complètement ivre, voulait, à toute force, ajourner le poll à vendredi.

Ce qui donnait à M. Globensky, son beau frère, un très grand avantage, vû le jour prochain fixé pour le retour, et la probabilité que les Canadiens ne pourraient avoir le temps de gagner la majorité à St. Eustache : MM. Brown et Globensky se trouvaient avoir lors de l'ajournement, une majorité de 290 voix, quoiqu'en grande partie factice, en raison des voix des habitans de Gore et de plusieurs autres non qualifiés. Les suffrages étant à l'ajournement comme suit :

M. Scott, - - - 416

M. Girouard, - - 416

M. Brown, - - - 706

M. Globensky, - - 698

Ce ne fut qu'après bien des contestations et la menace faite par M. Scott de poursuivre la nullité de l'élection, si l'on ajournait au-delà du terme prescrit par la loi, et sur le consentement que donnèrent quelques-uns de nos opposans à l'officier rapporteur, que celui-ci griffonna, comme il put, l'ajournement, sur le livre de poll, pour jeudi prochain, à St. Eustache, à 8 heures du matin.